



Collège Paul Bert
2 rue de la Liberté
91600 Savigny sur Orge
☎ 01 69 05 19 17
✉ ce.0911038j@ac-versailles.fr

Savigny le 18 juin 2020

Objet : reprise du 22 juin 2020

Madame, Monsieur,

Après l'allocution du Président de la République, dimanche 14 juin, nous sommes entrés dans une nouvelle étape de retour de tous les élèves au collège du 22 juin au 4 juillet.

Si nous avons la volonté d'accueillir tous les élèves, **le protocole sanitaire, reçu mercredi 17 juin à 22h** et le contexte du collège Paul Bert nous imposent des contraintes et nous empêchent d'accueillir l'ensemble des élèves en même temps.

Ainsi, si la **distanciation physique** ne s'applique plus dans les espaces extérieurs entre élèves d'un même groupe, elle reste valable (1 mètre entre les élèves) dans les salles de classe. La capacité des 9 salles utilisées actuellement (les plus grandes) est portée à 23 élèves.

Concernant **le port du masque** : le port est obligatoire pour tous lors des déplacements (arrivée au collège, circulation dans le collège). Il pourra être ôté en classe sous réserve d'une distanciation physique d'1 mètre entre les personnes.

Le **lavage des mains** est toujours réalisé à l'arrivée et au départ de l'établissement et à chaque passage aux toilettes.

Le **nettoyage et la désinfection** des espaces est allégé mais toujours nécessaire après chaque passage de classe. Il devra être réalisé le matin avant l'arrivée des élèves et pendant la pause méridienne, les salles étant utilisées par des groupes différents le matin et l'après midi.

Les élèves d'un même groupe pourront **partager des objets** (ballons, jeux, journaux, crayons...) sous réserve de nettoyage entre les groupes.

La **limitation du brassage d'élèves** entre groupes est maintenue : les arrivées et sorties échelonnées d'élèves sont donc gardées. Les sens de circulation dans l'établissement sont toujours en vigueur.

La **demi-pension ne rouvrira pas** compte tenu des contraintes à respecter (organiser les flux et la densité des élèves en respectant la distance d'au moins 1 mètre entre élèves et faire déjeuner les groupes classes ensemble). De plus les agents doivent assurer le nettoyage des salles pendant la pause méridienne.

Je vous rappelle que votre rôle est essentiel : vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 pour lui ou dans la famille.

A compter du lundi 22 juin, nous mettons en place une nouvelle organisation qui permet à chaque élève, de tous les niveaux, de revenir au collège avant les vacances d'été pour préparer la rentrée prochaine.

Certains professeurs, personnels vulnérables ne reviendront pas au collège et poursuivront l'enseignement à distance par l'intermédiaire de l'ENT.

Les emplois du temps de vos enfants, pour la semaine du 22 au 26 juin et pour le lundi 29 et mardi 30 juin sont disponibles sur PRONOTE.

Afin de respecter le protocole sanitaire, les entrées et sorties sont échelonnées toutes les 15 ou 30 minutes (voir planning ci-joint). **Il est impératif de respecter ces horaires. Aucun retard ne pourra être accepté.**

Les élèves de 4° et 3° seront accueillis lors de la 1^{ère} séance, par leurs professeurs principaux. Cette séance sera consacrée à un bilan de la période écoulée depuis le confinement et à la restitution des manuels scolaires et livres du CDI.

L'ensemble des autres séances seront consacrées, pour tous les niveaux, à des cours avec les professeurs habituels de la classe.

Pour les **élèves de 3^{ème}**, la restitution de tous les livres et la régularisation des factures de cantine sont indispensables pour obtenir le certificat de départ (EXEAT) obligatoire pour l'inscription en lycée.

Les jeudi 2 et 3 juillet, les élèves seront accueillis de 9 h à 11 heures, par les assistants d'éducation, **sur inscription préalable obligatoire** avant le lundi 29 juin. L'inscription se fait auprès de Mme BETHUNE CPE **par mail uniquement** sabine.bethune@ac-versailles.fr

Concernant le troisième trimestre, il n'y aura pas de conseils de classe pour les 6°, 5° et 4°; les notes mises pendant le confinement ne sont pas prises en compte.

Les épreuves d'ASSR ne se dérouleront pas cette année. Elles auront lieu en classes de 4° pour les élèves inscrits en 5° actuellement et au lycée, en 2^{nde} pour les élèves de 3°.

Enfin, concernant les résultats du Certificat de Formation Générale et du Diplôme National du Brevet, nous n'avons pas encore connaissance des modalités et dates de diffusion des résultats.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Principale
Catherine BONFANTI